



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 04091

Numéro SIREN : 812 607 695

Nom ou dénomination : 6G Market

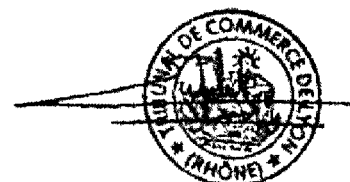
Ce dépôt a été enregistré le 31/01/2017 sous le numéro de dépôt A2017/003119



4825168

Dénomination : 6G Market
Adresse : 30 rue Robert et Reynier 69190 Saint-fons -FRANCE-
n° de gestion : 2015B04091
n° d'identification : 812 607 695
n° de dépôt : A2017/003119
Date du dépôt : 31/01/2017

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire
du 23/12/2016



4825168

Société 6G MARKET,

SAS au capital de 20.000,00 €

Siège social : 30 rue Robert et Reynier 69190 SAINT FONS

RCS de LYON N° 812 607 695.

**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23 DECEMBRE 2016**

L'an Deux Mil Seize, et le VINGT TROIS DECEMBRE à 14 Heures 00,

Les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Ibrahim GURBUZ propriétaire des actions numérotées de 1 à 5 000 soit 5 000 actions,
- La SAS TAKSIM MARKET représentée par Monsieur Erkan DOGAN propriétaire des actions numérotées de 5 001 à 20 000 soit 15 000 actions,

Total des actions présentes ou représentées : 20 000 actions sur les 20 000 actions composant le capital social.

Monsieur Ibrahim GURBUZ préside la séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- Le rapport du gérant,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination d'un nouveau Président,
- Modification des statuts sous réserve de la réalisation des cessions d'actions envisagées,
- Pouvoirs à donner.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

D-E

FG

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour:

PREMIERE RESOLUTION

Monsieur Ibrahim GURBUZ, Président de la société, a transmis par courrier simple sa démission, effective à compter du 1^{er} janvier 2017.

En conséquence les associés se sont réunis au siège pour prendre acte de la démission de Monsieur GURBUZ et de la nomination d'un nouveau Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme, en qualité de Président, sans limitation de durée :

La Société TAKSIM MARKET

SAS au capital de 10.000,00 €,

RCS LYON n° 811 132 752,

Siège Social 141 rue Challemeil Lacour 69008 LYON,

Représentée par son Président en exercice Monsieur Erkan DOGAN, ayant tout pouvoir à cet effet,

Qui déclare accepter cette fonction.

Les pouvoirs du Président sont déterminés par l'article 20 des statuts.

Toutefois à titre de mesure d'ordre interne et sans que la limitation de pouvoirs ci-après puisse être opposée aux tiers ni invoquée par eux, il est expressément convenu que le Président ne pourra sans l'accord de tous les gérants s'ils sont plusieurs et après autorisation ou avec l'approbation de la collectivité des associés délibérant à la majorité simple prévue pour les décisions ordinaires :

- hypothéquer, gager ou nantir des biens immobiliers et mobiliers de la société ;
- constituer des sociétés, prendre des participations, procéder à des opérations de fusion ou de scission ;
- faire des emprunts avec des garanties spéciales ;

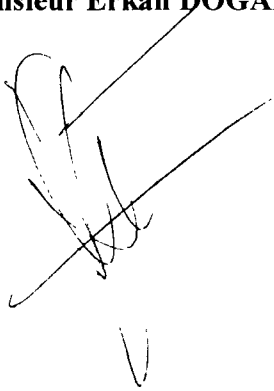
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

D.E

DE

Plus rien n'étant à délibérer, le présent procès verbal a été dressé, clos et signé par la gérance et les associés.

Pour la Société TAKSIM MARKET
Monsieur Erkan DOGAN

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Monsieur Ibrahim GURBUZ

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'G' followed by several loops and a long horizontal stroke extending to the right.